



**Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures
et les Identités (GIRCI)**

École Doctorale ETHOS (Études Sur l'Homme et la Société)
Revue annuelle

AUTEURS

Aguiri Denis ADOU, Akessé Sylvestre César ANET,
Raymond Nébi BAZARE Bernard Moise MWET
ATTI BONANE, Pierre Mbid Hamoudi DIOUF et
Mayoro DIA, Malick DIAGNE, Assane DIAW, Ngor
DIENG, Ndèye NGOM, Cheikh NDOUR,
Ramatoulaye MBENGUE, Ndiacé DIOP, Mory
THIAM, Maguèye GNING, Ousmane SARR,
Jeanne Diouma DIOUF

Université Cheikh Diop de Dakar-Sénégal

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

B.P. 5005

Adresse email : girci.ethos@ucad.edu.sn

Online : <https://girci-ucad.sn/revues/>

**Groupe Interdisciplinaire
de Recherche sur les Cultures
et les Identités (GIRCI)**

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

LES CAHIERS DU GIRCI 03



LES CAHIERS DU GIRCI 01

Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures et les Identités (GIRCI)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ecole Doctorale ETHOS (Étude
Sur l'Homme et la Société)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

LES CAHIERS DU GIRCI

Numéro 03

Octobre 2024

ISSN: 3020-0490

© **Les Cahiers du GIRCI**, octobre 2024

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon.

Les Cahiers du GIRCI

ISSN: 3020-0490

Contact: girci.ethos@ucad.edu.sn

Site web: <https://girci-ucad.sn>

Numéro : 03

Octobre 2024

AVANT-PROPOS

Le laboratoire GIRCI est à l'initiative de la revue dénommée *Les Cahiers du GIRCI*. Il s'agit d'une revue savante qui se veut un espace de réflexions, de recherches et de productions critiques et autocritiques sur l'Afrique et le reste du monde depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Répondant à des exigences épistémologiques et méthodologiques, *Les Cahiers du GIRCI* se sont fixés comme objectif de repenser et redynamiser les réflexions et analyses sur diverses caractéristiques sociales, politiques, culturelles des sociétés antiques et contemporaines, notamment en Afrique, tout en faisant état des ruptures et/ou continuités observées dans le temps et dans l'espace.

Aussi la Revue favorise-t-elle l'amélioration des productions scientifiques touchant tous les domaines des sciences humaines et sociales, passant par la littérature, et résultant des rencontres, colloques, conférences, séminaires, webinaires que le GIRCI organise.

Présentation du Laboratoire GIRCI

Axes de recherche

Axe 1 : Culture et politique

Axe 2 : Identités, société et migrations

Axe 3 : Savoirs et mémoires endogènes

Axe 4 : Genre et enfance

Directeur de la publication : Babacar Mbaye Diop

Directeur de la rédaction : Pierre Mbid Hamoudi Diouf

Comité scientifique : Mamadou Timéra, Amadou Oury Bâ, Mor Ndao, Malick Diagne, Cheick Sakho, Mariame Wane Ly, Ute Fendler (Allemagne), Daha Chérif Ba, Pape Sakho, Hamidou Talibi Moussa (Niger), Mounkaila Abdo L. Serki (Niger), Cyrille Koné (Burkina-Faso), Thierry Ezoua (Côte d'Ivoire).

Comité de rédaction : Alioune Diaw, Papa Abdou Fall, Ismahan Soukeyna Diop, Philippe Abraham Tine, Mame Birame Ndiaye, El Hadji Malick Sy Camara, Serigne Sèye, Samba Diouf, Serigne Sèye.

Les différents axes de recherche : 2022-2025

AXE 1 : Culture et politique

Responsables : Pierre Mbid, Malick Diagne, Moussa Samba

La culture et la politique font partie de ces faits de sociétés auxquels nous sommes tellement habitués que nous croyons souvent bien en saisir le sens et l'essence véritables. Pourtant dès que nous nous mettons à interroger leur signification, nous nous rendons compte qu'ils échappent à toute circonscription précise, tant leur étendue englobe tout l'univers sociétal. Mais cela n'a pas empêché les sciences humaines et sociales de s'inscrire, dès leurs débuts, dans des cadres conceptuels et théoriques avec toute la rigueur nécessaire pour un travail scientifique.

La politique tout comme la culture et l'éthique, autre notion du même registre sociétal, se caractérisent, en effet, par une complexité propre à l'univers de l'humain en tant qu'être doté de conscience et de raison. Cette singularité dans l'univers du vivant où son passé, son présent et son futur se combinent de façon quasi permanente, inclut le possible dans sa réalité existentielle. Si déjà chez Aristote, la politique est considérée comme le propre de l'homme et sa pratique comme l'activité architectonique qui donne sens et forme à toutes les autres activités humaines, il y a lieu de reconnaître un lien filial et originel entre les domaines du politique, de la culture et de l'éthique. Aujourd'hui, toutes les réflexions sur la politique, l'éthique ou la morale, même celles qui se réclament d'un universalisme de surplomb, à travers un humanisme transcendant les spécificités socioculturelles, tel que l'avait voulu le mouvement des Lumières, semblent reconnaître la prévalence des réalités culturelles dans les constructions politiques et les pratiques éthiques. Ainsi la résurgence des particularismes socioculturels de toutes sortes ne constitue qu'une modalité du déploiement de ce lien complexe entre les faits politique, culturel et moral.

Cet axe de recherche s'inscrit dans une perspective transdisciplinaire pour mieux appréhender les contours et les dynamiques qui s'opèrent dans ces deux domaines mais aussi dans les multiples connexions qui existent entre eux à travers l'espace et le temps, les acteurs, les contextes, les

imaginaires, les croyances, les conceptions du monde (*Weltanschauungen*), les modalités spécifiques de déploiement de ces phénomènes de sociétés, etc.

AXE 2 : Identités, sociétés et migrations

Responsables : Alioune Diaw, El hadji Malick Sy Camara

Identités, sociétés et migrations semblent, de prime abord, foncièrement distinctes les unes des autres. Mais un regard plus approfondi porte à croire que les deux derniers concepts ont comme dénominateur commun l'identité. Que l'on soit dans une situation sociale précise ou de migration, la question de l'identité devient cruciale. Au cours de leur évolution, les individus et les sociétés s'identifient à des valeurs, modèles sociaux qui ne sont pas figés. Mais il convient de souligner que l'individu, même s'il est unique de par sa personnalité ; il est aussi pluriel. C'est donc cette complexité plurielle de l'homme (Bernard Lahire, 2011) qu'il convient de saisir dans cet axe de recherche. L'homme se construit ainsi une identité familiale, une identité professionnelle, une identité religieuse... L'identité se modifie tout au long de l'existence. Cette identité résulte moins d'une addition successive que de remaniements et de tentatives d'intégration (Edmond Marc, 2004). Dynamique, elle se construit, se reconstruit et se déconstruit. En effet, l'identité se négocie à tout instant, dès lors qu'un groupe de personnes d'origines diverses, de professions distinctes, d'appartenances multiples interagissent. Et c'est là où se trouve la difficulté quant à son rapport avec la société au sens large, dans laquelle on ne peut éluder la question identitaire.

L'identité peut se décliner en multiples composantes : identité pour soi et identité pour autrui. Phénomène complexe, l'identité désigne ce qui est unique ; le fait de différencier irréductiblement des autres. Toutefois, elle qualifie aussi ce qui est identique tout en restant distinct. Cette ambiguïté sémantique suggère que l'identité oscille entre la similitude et la différence. Cette dernière, au lieu d'être considérée comme une richesse, est aujourd'hui source de multiples tensions et conflits qui portent souvent le nom de « conflit identitaire ». Mais comment les sociétés, dans un contexte de migration et de mobilité, négocient-elles avec les identités groupales dont elles sont les réceptacles pour assurer leur harmonie ?

La migration met généralement les individus et communautés en contact dans une situation d'opposition entre « nous » et « eux ». À bien des égards, les pratiques culturelles et culturelles des migrants sont parfois qualifiées de « sous cultures » qui menacent les traditions locales. C'est ainsi que la migration est parfois considérée comme un phénomène démographique « perturbateur » qui bouleverse des « identités nationales ». En Europe, par exemple, l'arrivée de migrants provenant d'Afrique, du Moyen Orient et d'Asie a accentué dans certains pays de l'UE le repli identitaire.

La figure du migrant (immigrant) se trouve ainsi galvaudée et truquée. Ce sont donc ces considérations communautaristes qui conduisent souvent à ce qu'Amin Maalouf (1998) nomme les « identités meurtrières ». En définitive, l'objet des sciences humaines (l'homme, la société) vit successivement des expériences sociales (socialisation, migrations) complexes et parfois contradictoires. Avec les migrations, s'effondrent les entités considérées comme essentielles, voire essentialisées qui apparaissent généralement sous le vocable de culture. Sous ce rapport, les sociétés sont devenues des espaces multiculturels de rencontres et de brassages dans lesquels se multiplient et démultiplient les expériences humaines.

Dans un contexte de mondialisation, marqué par la circulation des acteurs et l'évolution des pratiques et « les dynamiques du dehors et du dedans » (Georges Balandier, 2004), les chercheurs en sciences humaines doivent impérativement croiser leur regard pour davantage saisir les phénomènes émergents induits par les migrations et ou attitudes identitaires.

AXE 3 : Savoirs et mémoires endogènes

Responsables : Cheick Sakho, Papa Abdou Fall

Jusqu'à une époque récente, l'afro-pessimisme était le sentiment le mieux partagé, chaque fois que l'avenir du continent était évoqué. Cependant, force est de constater, depuis quelques années (et ce malgré la persistance de crises politiques, de conflits intercommunautaires, de menaces djihadistes, etc.), qu'un vent d'optimisme, suscité par les performances économiques, la fin de la plupart des conflits endémiques, les vagues d'alternances politiques pacifiques, la disparition progressive des régimes autoritaires etc., souffle sur le continent. Cette tendance a été corroborée par le succès du film futuriste *Black panther* (2018), la perspective de restitution des œuvres d'art par

la France (qui pourrait être suivie par d'autres puissances coloniales), en autres actualités culturelles qui ont dominé l'année écoulée. Actualiser les savoirs traditionnels, revisiter notre passé et revaloriser nos figures historiques et leurs discours permettrait de repositionner l'Afrique, souvent satellisée et reléguée à la périphérie, qui pourrait ainsi participer activement à la construction du savoir. C'est dans cette optique que Paulin Hountondji appelle à la réappropriation des savoirs endogènes en ces termes : « Je n'ai jamais séparé, pour ma part, la question des savoirs dits traditionnels, la question des conditions de leur revalorisation et de leur actualisation de cette question plus générale : celle des rapports de production scientifique et technologique à l'échelle mondiale » (Hountondji, 2001 : 59). Face aux nouveaux défis et aux enjeux de l'heure, il est urgent donc d'exhumer le riche patrimoine matériel et immatériel africain transmis selon des conditions d'énonciation (lieu, temps, narrateur autorisé) réglementées par la tradition orale ; tout en l'ouvrant aux moyens d'expression du savoir. Il s'agit donc d'interroger tous les domaines de la connaissance (l'histoire, la géographie, la littérature, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la médecine (traditionnelle et moderne), la psychiatrie, la psychologie, les mathématiques, le droit, l'économie, la botanique, la pharmacopée, l'environnement, etc.) à travers ces pistes non exhaustives :

- patrimoine, mémoire et transmission ;
- nouveaux médias et circulation des savoirs endogènes ;
- savoirs locaux et résolution de conflits ;
- savoirs locaux et nouveaux savoirs ;
- place des savoirs traditionnels dans la relation entre l'Afrique et le reste du monde ;
- mouvements citoyens, conquêtes démocratiques et expériences africaines ;
- etc.

AXE 4 : Genre et enfance

Responsables: Soukeyna Ismahan Diop, Rose Sène Guèye

L'émergence du mouvement féministe et son combat pour la reconnaissance et l'autopromotion de la cause des femmes a entraîné l'intégration du principe de genre dans le paysage et le langage des institutions de développement. Cette notion fait référence à la manière dont une société donne un contenu social et culturel aux notions de sexe biologique, de masculin et de féminin. Ce contenu, étant le résultat d'un processus de construction qui attribue des rôles et confère des statuts à l'homme et à la femme pour encadrer leur rapport, est en étroite relation avec la notion de l'enfance à laquelle il est lié.

L'intérêt de cet axe, qui regroupe ainsi ces deux thèmes de première importance touchant à l'individualité profonde, est la possibilité qu'il donne de les articuler à des questions actuelles qui interpellent notre société tout en promouvant un point de vue africain décolonial arrimé à nos valeurs. Il favorisera des études sur la place de la famille, du genre et de l'enfant dans les initiatives socio-culturelles et politiques ainsi que dans les représentations d'ordre esthétique à travers des séminaires, des témoignages, des spectacles, des publications scientifiques et ateliers. Dans une perspective transdisciplinaire, les chercheurs seront appelés à étudier des thèmes comme la violence basée sur le genre (VBG), la famille, la petite enfance, les nombreuses vulnérabilités des femmes et des enfants, les inégalités socio-politiques, la santé de la reproduction, les représentations artistiques et littéraires de tous ces phénomènes, etc.

Cet axe regroupe alors des pistes de recherche sur la situation de la femme et de l'enfant dans un contexte en perpétuelle mutation où les conclusions des enquêtes démographiques plaident en faveur de l'intégration du genre et de l'enfant dans les recherches scientifiques de toutes les disciplines en Afrique.

CONSIGNE DE RÉDACTION

Corps de texte

- Police 12
- Times New Roman
- Interligne 1,5
- Guillemets français, dans le cas de guillemets à l'intérieur d'une citation utiliser les guillemets anglais
- Saisir l'accentuation des majuscules : À, É, etc.
- Les termes en langue étrangère sont à mettre en italiques et les expressions particulières en français sont à mettre entre guillemets
- Pour indication des siècles en exposant : XX^e
- Références dans le texte en notes de bas de page
- Espaces insécables entre les points : ? !
- Pour les citations de plus de 3 lignes : 1,5 ; Police 11, interligne 1

Bibliographie

- Ouvrage(s) : NOM P. 2020. Titre du livre. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Chapitre(s) dans ouvrage : NOM P. 2020. « titre de l'article ». In *Le titre de l'ouvrage*, UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Ouvrage(s) du même auteur : ID., *Titre*. 2020. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Ouvrage collectif : NOM P. (dir.), *Titre du livre*. 2020. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », 321 p.
- Article(s) : NOM P., « titre de l'article ». 2020. In *Le titre de la revue*, n°7, UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », pp. 25-35.
- Tome I, II, III
- Volume I, II, III

Notes de bas de page

NOM P., *Titre du livre*. 2020. UCAD Dakar, PUD, coll. « Sénégal », p. 34.

Pour la suite : NOM P., *Titre du livre*, *Op. Cit.*, p. 34.

Idem, p. 54.

Ibidem.

Sommaire

Les autorités traditionnelles, une alternative sûre pour une cohésion et une paix sociale durables en Afrique : cas du peuple agni-morofou de bongouanou (Côte d'Ivoire)	
Aguiri Denis ADOU, Akessé Sylvestre César ANET et Raymond Nèbi BAZARE	15
La mobilisation de la jeunesse africaine face aux défis de développement	
Bernard Moïse MWET ATTI BONANE	27
Étude parallèle : l'individu ou sa profession, l'image du médecin grec face aux romains (de l'époque hellénistique à l'empire) et l'image du médecin negro-africain à l'égard de l'Occident à l'époque postcoloniale	
Pierre Mbid Hamoudi DIOUF et Mayoro DIA	39
Théorie de la justice intergénérationnelle chez Rawls : un support pour penser la crise écologique au Sénégal	
Malick DIAGNE et Assane DIAW	59
L'esthétique de la vengeance dans le <i>criminel par bonheur perdu</i> (1792) de Schiller	
Amadou Oury BA	73
La décolonisation du sujet : le prix de la liberté	
Ngor DIENG	89
Dégradation des conditions de vie des populations des marges des villes secondaires du Sénégal : une urbanisation créatrice d'inégalités à Kaolack ?	
Ndèye NGOM, Cheikh NDOUR, Ramatoulaye MBENGUE, Ndiacé DIOP	103
La démocratie à l'ère du numérique : de la « démocratie des lettrés » à la « démocratie des illettrés »	
Mory THIAM	123
Droit, société et politique en Afrique : de l'idéal du bien-être commun à l'avènement de l'individualisme	
Maguëye GNING	139
Saïd et la théorie postcoloniale	
Ousmane SARR	151
La technologie comme antidote de la mort	
Jeanne Diouma DIOUF	163

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DES MARGES DES VILLES SECONDAIRES DU SÉNÉGAL : UNE URBANISATION CREATRICE D'INEGALITES À KAOLACK ?

Ndèye NGOM, Cheikh NDOUR, Ramatoulaye MBENGUE, Ndiacé DIOP*

Résumé : L'urbanisation actuelle est source d'opportunités mais aussi de prolifération de l'habitat spontané notamment dans les marges des villes ; celles sénégalaises n'en sont pas une exception. Cette situation est particulièrement remarquable à Kaolack où l'occupation des marges urbaines laisse entrevoir une habitation spontanée et insalubre et des difficultés d'accès aux services publics. L'objectif de cet article est de montrer que l'urbanisation est aussi source d'exclusion sociale. L'analyse faite sur la ville de Kaolack résulte d'une approche empirique basée sur l'observation directe complétée par une enquête de terrain. Un accroissement démographique soutenu et un déficit de politiques urbaines sont les facteurs principaux de cette urbanisation non inclusive. La recrudescence des taudis, la multiplication des décharges sauvages, les eaux usées qui inondent les rues, l'insécurité, la fréquence des maladies sont les conséquences qui en découlent.

Mots-Clés : Villes secondaires, croissance urbaine, urbanisation antisociale, Cadre de vie, Kaolack

Abstract: Current urbanization is a source of opportunities but also of the proliferation of spontaneous housing, particularly on the fringes of cities; those of Senegal are not an exception. This situation is particularly remarkable in Kaolack where the occupation of urban margins suggests spontaneous and unsanitary housing and difficulties in accessing public services. The objective of this article is to show that urbanization is also a source of social exclusion. The analysis carried out on the town of Kaolack results from an empirical approach based on direct observation supplemented by a field survey. Sustained demographic growth and a deficit in urban policies are the main factors of this non-inclusive urbanization. The resurgence of slums, the increase in illegal dumping, wastewater flooding the streets, insecurity and the frequency of diseases are the resulting consequences.

Keywords: Secondary cities, urban growth, antisocial urbanization, Living environment, Kaolack

* Ndèye NGOM, Département de Géographie, LaboGéhu, UCAD
Cheikh NDOUR, Doctorant en Géographie, LPED-Laboratoire, UCAD
Ramatoulaye MBENGUE, Département de Géographie, LaboGéHu et GIRCI, UCAD
Ndiacé DIOP, Département de Géographie, UCAD

Introduction

La définition de la qualité de vie en milieu urbain repose sur un certain nombre de problématiques bien identifiées : la densité et la diversité du cadre de vie, l'équité sociale, la relative égalité dans l'allocation des services et des équipements, et l'accessibilité à un logement décent et abordable (Senecal et ali., 2005). Cette problématique du cadre de vie est prise en compte dans les directives des Nations Unies à travers l'objectif onze du développement durable qui plaide pour des villes et établissements humains ouverts, sûrs, résilients et durables. Malgré tout, les habitats irréguliers insalubres persistent et même prolifèrent dans les villes secondaires du Sénégal. La forte concentration des hommes dans les centres urbains secondaires a engendré des déséquilibres structurels très prononcés et des dysfonctionnements défavorables à un développement harmonieux dans les territoires (Anat 2020, 29). Sous ce registre, l'urbanisation présente des inconvénients à travers la ségrégation spatiale et sociale. En effet, les villes connaissent une extension par l'ajout en périphérie de quartiers irréguliers. Ces espaces s'étalent si rapidement que les municipalités ne sont pas en mesure de les doter d'infrastructures et de réseaux et voiries divers, nécessaires à leur fonctionnement. Du point de vue social, les contrastes entre pauvreté des habitants des bidonvilles et richesse des habitants des quartiers modernes et résidentiels sont criards et souvent source de violence.

La ville de Kaolack, asphyxiée et insalubre, se singularise par ses contradictions qui ternissent son image de marque. Kaolack, la capitale du Saloum impose à ses habitants, un cadre et des conditions de vie qui la distinguent des autres villes du Sénégal (Badiane 2004).

Cet article s'intéresse aux conséquences d'une urbanisation mal maîtrisée sur le cadre de vie des populations des marges à travers une étude de cas centrée sur Kaolack : en quoi l'urbanisation est-elle créatrice d'exclusion ? L'hypothèse retenue comme fil conducteur de cette étude est : les inégalités socio-spatiales qui découlent du fait urbain actuel sont créatrices d'exclusion. Les résultats de cette étude s'articulent autour de deux points fondamentaux : le cadre de vie et l'accès aux services sociaux de base.

I. Méthodologie

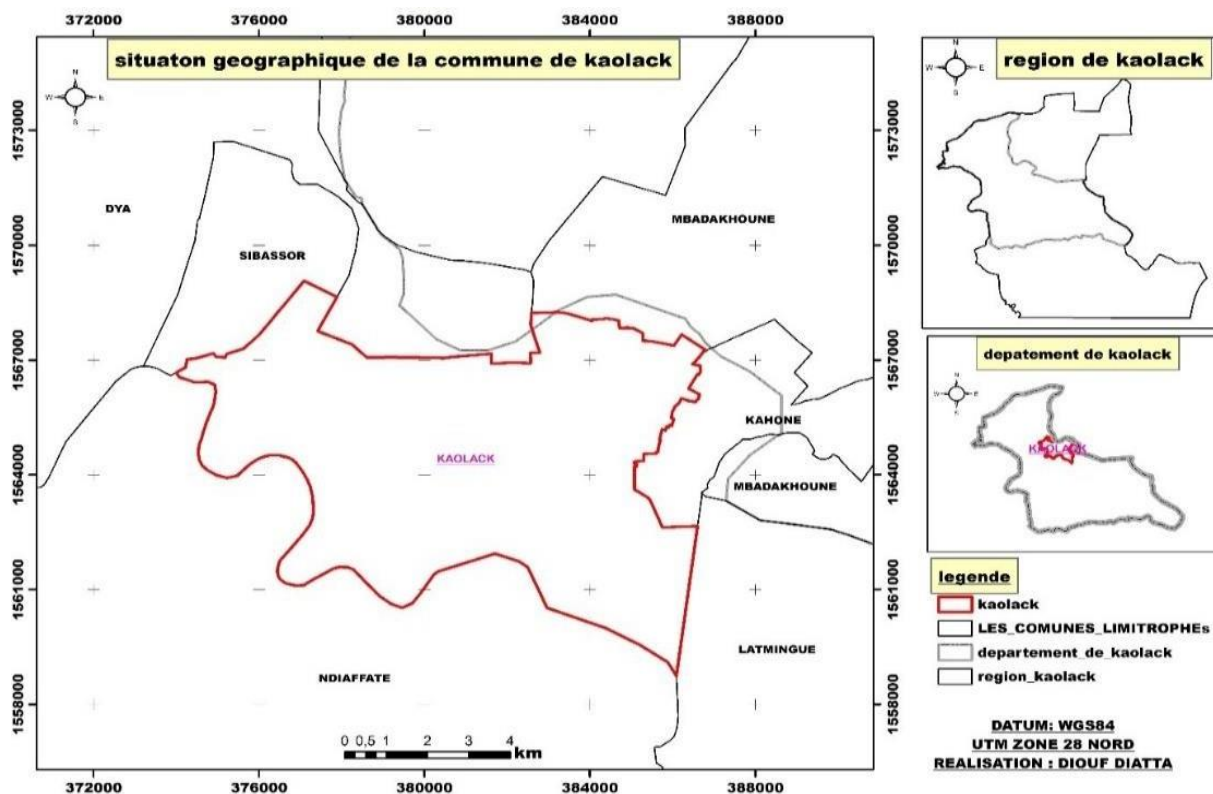
1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Kaolack est une création coloniale qui a trouvé sur place le village de Ndangane aujourd'hui vieux quartier de la ville. Pour des raisons commerciales et stratégiques, Faidherbe avait choisi Kaolack pour la construction d'une place d'armes. Cette Tour ne fut pas bâtie dans l'ancien village de Kahola mais beaucoup plus près de la rivière. L'ancien village, nettement en retrait, était sans doute dans la direction de l'actuelle sortie de la ville vers Kahone (Badiane 2004).

La construction du Fort s'achève dans les premiers jours de 1860 mais le choix de Faidherbe ne plut pas au Bur Saloum qui regretta d'avoir traité avec celui dont l'hostilité devait provoquer en 1861 une expédition conduite par Pinet Laprade, qui s'empara de Kahone et marcha sur Diakhao. Aussi, les Bur Sine et du Saloum furent contraints de traiter avec Faidherbe. Le 08 mars 1861, Samba Laobé et Pinet Laprade signèrent un traité confirmant l'autorisation de construire un Fort à Kaolack et cédant à la France les terrains situés dans un rayon de six cents mètres à partir de la Tour. À partir de 1861, les souverains locaux ne songeaient plus à contester l'existence du Fort et demandèrent même protection aux chefs de poste contre les marabouts guerriers (Diouf 1988, 79). À partir de cette date, commence à émerger petit à petit la ville.

La ville de Kaolack se trouve dans la région du même nom et est limitée : à l'est par la Commune de Kahone, au nord-est par la Commune de Mbandakhoulène, au sud-est par la Commune de Latmingué, au nord-ouest par la Commune de Dya, à l'ouest par la Commune de Sibassor, au sud-ouest par la Commune de Ndiassane (Carte 1).

Carte : 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : Anat/ données de terrain, 2023

Aujourd'hui, avec le rythme de la croissance démographique, la ville a atteint ses limites. Elle couvre une superficie de 145,14 km². Sur le plan morphologique, elle est construite en damier classique avec de larges avenues. C'est une ville carrefour traversée par les routes nationales n°1, n°4, n°5 et la départementale Kaolack-Diourbel. Kaolack joue un rôle intermédiaire sur le plan économique, assumant une position de carrefour d'une part entre les régions du sud et le reste du pays et d'autre part entre le Sénégal et les pays voisins de la sous-région ouest africaine comme la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau et le Mali.

2. Données et méthodes

L'approche méthodologique adoptée pour cet article est axée sur une revue littéraire et sur une collecte des données de terrain. La collecte des données de terrain a été effectuée au moyen d'un questionnaire administré auprès des ménages portant sur le type d'habitation, le lieu de provenance des habitants, la gestion des déchets, l'assainissement, l'accès aux services sociaux de bases entre autres.

Des focus-groupe avec les acteurs locaux et des entretiens tenus avec les autorités en charge de la gouvernance de la ville ont complété la collecte des données de terrain au moyen d'enregistrements audios. L'observation directe a permis des prises de vue. La cartographie est réalisée sur QGIS à partir des fonds de carte de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire- ANAT, alors que l'élaboration du questionnaire et la saisie des réponses ont été faites sur sphinx 5.2 ; le traitement graphique des données a été réalisé par Excel. Le téléphone a été utilisé pour le recueil de certaines données numériques et pour les enregistrements audios.

Cette étude porte sur neuf quartiers périphériques qui accueillent généralement les nouveaux occupants (voir tableau 1). Compte tenu du caractère perceptible de la dégradation, nous estimons que même un échantillon modeste permet une appréciation globale du phénomène. Ainsi, un échantillon de 15% de la population mère, soit 129 ménages, a été retenu et choisi au hasard. En fonction de l'importance du nombre de ménages, un quota a été affecté aux quartiers structurés en zones, compte de la proximité au centre-ville et de l'ancienneté de l'occupation. Le tirage aléatoire était la méthode utilisée pour administrer les questionnaires.

$$\text{Quota} = \frac{\text{Effectif partiel} \times \text{Echantillon}}{\text{Effectif Total}}$$

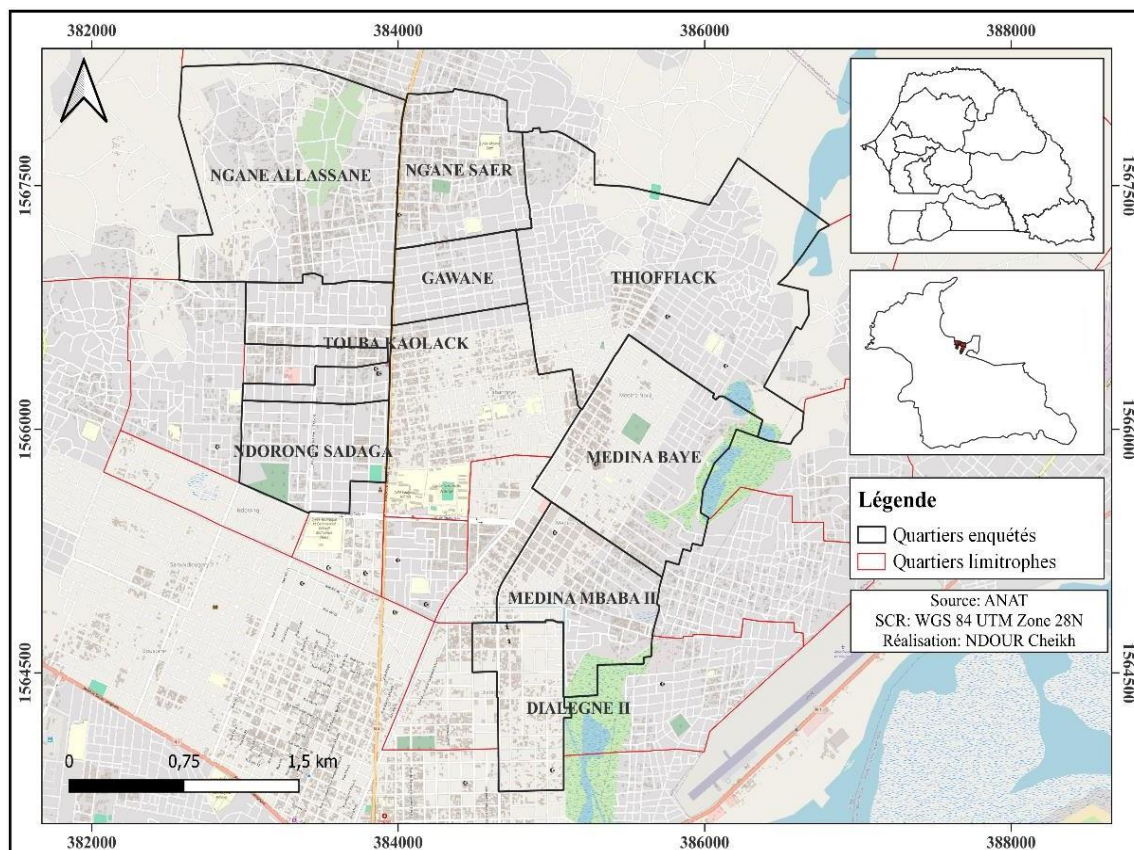
Tableau 01 : Répartition des quartiers par ménages et par quota

Zones	Quartiers	Caractéristiques des quartiers	Nombre de ménages	Quotas
Zone 1	Médina Baye	Proches du centre-ville et anciens	1726	25
	Médina Mbaba 2		1184	17
	Dialègne 2		811	12

Zone 2	Thioffack	Situation médiane par rapport au centre-ville et plus ou moins anciens	1590	23
	Ngane Saer		545	8
	Gawane		470	7
Zone 3	Ngane Alassane	Excentrés par rapport au centre- ville et nouveaux	721	10
	Touba Kaolack		1012	14
	Ndorong Sandaga		948	13
Total	09		9007	129

Source : ANSD, 2013, Réalisation : Auteur.e.s 2023

Carte 2 : Localisation des quartiers étudiés



Source : Enquêtes de terrain, 2023

II. Résultats

1. Les habitants des marges urbaines de Kaolack et leurs habitations

1.1. Un redéploiement des habitants aux marges de la ville de Kaolack

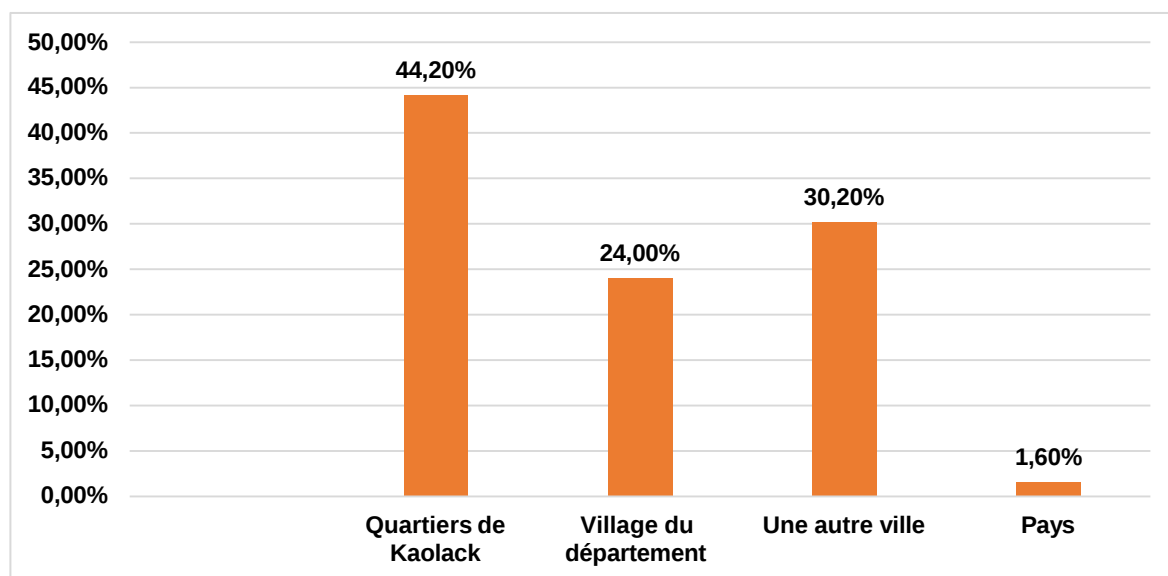
L'étude de l'occupation des marges périphériques de la ville de Kaolack permet de constater que celles-ci se peuplent par une redistribution de la population urbaine (figure 1). En effet, 44,20% des ménages enquêtés proviennent de la ville de Kaolack. Ce fait n'est pas singulier. La plupart des villes subsahariennes s'étalent par le biais d'une redistribution spatiale de leur population. Plusieurs facteurs expliquent cette redistribution : la difficulté d'accès à des parcelles au centre-ville, la hausse des valeurs foncières et l'élargissement de la famille font que les nouveaux chefs de ménage quittent les secteurs centraux pour la périphérie dans l'espoir d'avoir des conditions de vie améliorées. Au final, ils sont déçus par le sous équipement et la faiblesse de l'intervention des autorités locales et étatiques dans ces espaces sous intégrés.

La population en provenance du milieu rural est aussi bien représentée dans l'échantillon. 24,00% des personnes ont migré en ville en s'installant de manière irrégulière à la périphérie. La création des quartiers périphériques résulte donc d'une double dynamique : étalement et intégration d'anciens villages dans l'espace urbain. Cette situation est une résultante des conditions de vie difficiles et la crise économique des années 2008-2009 qui a frappé de plein fouet le pays. Pour les ruraux, la ville est un lieu d'opportunités.

Une autre composante de la population périphérique est celle en provenance d'autres villes. Elle représente 30,20%, provenant principalement des villes de Diourbel et Louga. Kaffrine, Saint-Louis, Dakar et Mbour suivent.

L'immigration internationale est quand même faible : 1,6% seulement sont originaires d'autres pays à l'image de la Cote d'Ivoire.

Figure 1 : Perception de la redistribution de la population urbaine



Source : Enquêtes de terrain, 2023

1.2. La nature du bâti : des constructions révélatrices de la précarité

La nature des constructions dans ces espaces périurbains est révélatrice de la précarité des conditions de vie des occupants. Une forte présence de l'habitat spontané est notée dans la zone étudiée. Ce type d'habitat est une caractéristique des quartiers flottants en zone urbaine. La majeure partie de ces habitations ont été construites de façon anarchique. Des maisons non clôturées et exposées à tous les risques sont envahies en saison des pluies par les eaux pluviales mélangées aux eaux usées comme le montre la photo 1. Pour certains habitants comme ce chef de ménage à Gawane, l'hivernage est synonyme de souffrance et de calvaire pour les populations. Il affirme que :

Quand le ciel ouvre ses vannes, c'est la tristesse, l'angoisse et la désolation qui les animent du jour au lendemain. C'est pour cette raison que les populations ne sont pas impatientes de l'arrivée de la saison des pluies ; en réalité, l'hivernage est également source de tous les maux dans ce quartier¹.

¹ Enquêtes de terrain à Gawane, propos recueillis par Ndour, 2023.

L'explication tient au fait que la zone d'étude présente une topographie singulière : le relief est plus bas en périphérie et plus élevé au centre-ville. Cette orientation du relief produit un ruissellement des eaux de pluie suivant une pente descendante vers les quartiers périphériques. Cette disposition rend particulièrement difficile la mobilité pendant la saison des pluies et, ce sont les locataires qui en sont le plus impactés. Habituellement, les propriétaires résident dans les secteurs assainis de la ville et louent leurs maisons se situant en zones périphériques.

Interrogé lors d'un entretien, le chef de division régionale de l'urbanisme et de l'habitat de Kaolack estime que ce sont les habitants de ces marges qui sont responsables de leurs propres difficultés. Il s'exprime en ces termes : « les populations viennent construire sur des terrains vagues non lotis et parfois non aedificandi »².

Photo 1 : Stagnation des eaux usées et pluviales Photo 2 : Habitation précaire



Source : Enquêtes de terrain, 2023

² Propos recueillis par Ndour, 2023.

2. Un cadre de vie mal sain

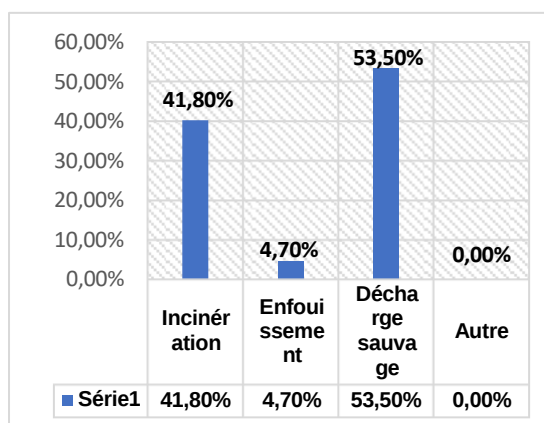
2.1. La gestion des déchets

Il est connu de tous que l'urbanisation du monde est génératrice de crise de croissance de toutes sortes : démographique, spatiale, économique, des besoins, de la consommation pour citer que ceux-là. L'intensité de l'activité urbaine occasionne une production journalière de déchets solides ménagers estimée à 150 tonnes d'après le Programme National de Gestion des Déchets solides. La production spécifique par habitant et par jour est évaluée à 0,490 Kg soit 179 Kg par habitant par an (PNGD 2013). Cependant, l'insuffisance des ressources humaines et financières et le problème de logistique ne permettent pas aux services urbains de gérer la quantité des déchets produits. Ce manque de moyens logistiques se fait sentir dans les quartiers situés plus à la périphérie de la ville. Par conséquent, l'absence de poubelles et d'un système de ramassage des ordures crée une cohabitation malsaine entre populations et déchets (photo 3 et figure 2).

Photo 3 : Une décharge sauvage à Thioffak



Figure 2: Mode d'élimination des déchets



Source : Enquêtes de terrain, 2023

Les décharges sauvages constituent une solution pour la plupart des ménages pour se débarrasser des déchets. Le mode d'élimination le plus utilisé est la décharge sauvage pour 53,50% des ménages. L'incinération vient en seconde position : elle est citée par 41,80% des personnes interrogées. Ces deux pratiques sont très répandues dans le sous-quartier de Fass Cheikh Tidiane

situé à l'extrême-est de Médina Baye, à Thioffack et à Médina Mbaba 2 (Fass Tivaoune) qui sont réputés être des quartiers très irréguliers.

2.2. Une gestion quasi inexistante des eaux usées et pluviales

Les réseaux d'assainissement de la ville de Kaolack sont essentiellement concentrés dans le centre-ville mais la vétusté des ouvrages fait que les quartiers de Léona, Bongré, Kasnack, Kasaville, Dialègne¹ connaissent chaque hivernage des problèmes de drainage à cause du mauvais fonctionnement de ces infrastructures. Les photos 4 et 5 donnent une idée sur la gestion des eaux pluviales et usées dans les différents quartiers périphériques (Gawane et Dialègne 2). Il s'y ajoute la faiblesse des opérations de curage des caniveaux et le comportement des populations qui déversent sur ces derniers des ordures ménagères entravant l'écoulement des eaux usées et pluviales. Les quartiers les plus touchés sont ceux où il n'existe pas encore un réseau d'assainissement d'eaux pluviales et usées. Il s'agit de Gawane, Thioffack, Médina Baye mais également des sous-quartiers de Fass Cheikh Tidiane, Médina Mbaba 2, Dialègne 2, Ngane Alassane et Saer. De plus, ces quartiers sont situés dans des parties dépressionnaires où les nappes sont quasi à fleur de sol comme l'a bien perçu le Chef de quartier de Médina Baye qui lie l'assainissement à la situation topographique dans les termes suivants :

Le problème de l'assainissement dans cette partie de la ville résulte en grande partie du fait que la totalité de ces quartiers sont bâtis dans des bas-fonds ou sur d'anciens marigots et de façon anarchique. Ce qui fait que quand la pluie tombe, l'eau souterraine réapparaît en surface et fait augmenter les risques d'inondations³.

³ Propos du chef de quartier de Médina Baye, recueillis par Ndour 2023

Photo 4 : Gestion des eaux



Photo 5 : Gestion des déchets solides



Source : Enquêtes de terrain, 2023

2.3. Les difficultés d'accès aux autres services sociaux de base

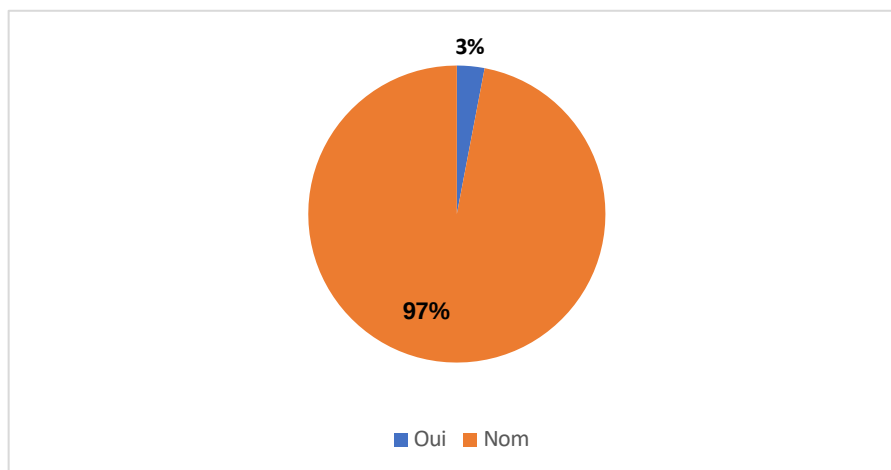
Au-delà de l'absence d'assainissement, l'accès aux autres services sociaux de base tels que l'eau potable de bonne qualité, la sécurité et les structures de santé est jugé insuffisant dans les quartiers visités et le service proposé est de piètre qualité.

2.3.1. L'eau disponible est de mauvaise qualité

Selon le rapport d'estimation de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD 2016, 81), le taux d'accès à l'eau potable au Sénégal est de 89,5% et celui de l'électrification est de 90% en milieu urbain. Ces taux cachent des disproportions importantes notamment dans les établissements informels, le plus souvent caractérisés par l'étroitesse des rues qui ne permet pas la mise en place des réseaux (eau, électricité, assainissement...). En effet, concernant l'accès à l'eau, l'étude a montré que la principale source d'approvisionnement est la borne fontaine publique. Elle a permis, en outre, de faire une nette différence entre l'accès à une source d'eau et l'accès à une eau potable : la quasi-totalité des ménages ont accès au robinet comme source d'eau (97% des répondants) contre 3% seulement qui affirment n'en avoir pas accès comme le montre bien la figure 3. Mais, toutes les personnes enquêtées affirment que l'eau dont disposent les ménages est

de très mauvaise qualité (très forte teneur en sel). Elles estiment que l'eau disponible dans la zone est impropre à la consommation et qu'elle est le plus souvent destinée à un usage domestique (lavage, préparation des aliments etc.). Les ménages qui utilisent cette eau à des fins de boissons font recours à des méthodes de potabilisation.

Figure 3 : Les populations ayant accès à l'eau

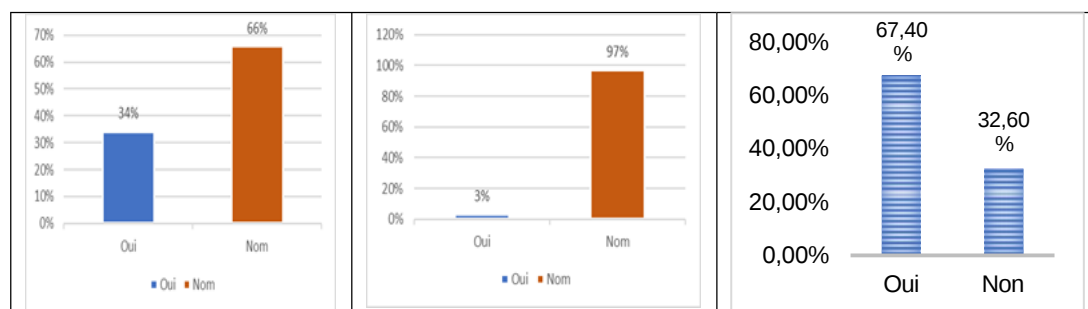


Source : Enquêtes de terrain, 2023

2.3.2. *L'insécurité, un problème majeur pour les périurbains kaolackois*

La question de la sécurité est une préoccupation majeure pour tous les quartiers de la zone étudiée. Le défaut de couverture du réseau électrique et l'anarchie notée dans l'installation de fils de courant surplombant les toitures de certaines habitations exposent les populations à un danger réel. Aussi, l'absence totale de postes de police et de brigades de gendarmerie augmente le risque et le sentiment d'insécurité exprimé par les populations (figure 4 et 5).

Figure 4 : Existence des services d'électrification **Figure 5 : existence de poste de police** **Figure 6 : Sécurité dans les zones étudiées**



Source : Enquêtes de terrain, 2023

Sur les 129 ménages enquêtés, 97% déclarent une absence totale de poste de police ou de brigade de gendarmerie. Les répondants ont mis en corrélation la question de l'insécurité et les défauts d'électrification. En effet, on note une couverture partielle des quartiers concernés qui accentue l'insécurité au niveau de la zone étudiée. Ce fait est confirmé par les réponses des chefs de ménages : plus de la moitié (66 % chefs de ménages interrogés) parle d'électrification partielle. De ces manquements découle une très grande insécurité. En effet, 67,40% des personnes enquêtées affirment avoir subi une agression contre 32,60 % qui déclarent n'en avoir pas été victimes. Cette insécurité est multiforme même si les vols et les agressions restent plus fréquents et touchent les populations les plus vulnérables comme les femmes, les élèves et les tailleurs. C'est ce que précise un habitant de Dialègne 2 dans les propos ci-dessous :

Les malfaiteurs procèdent par différents modes d'agressions : vols de bétails, cambriolages, viols, tueries etc. mais les plus notés restent les vols et les agressions. La plupart de ces agressions sont commises en période de tabaski, de korité et de gamou. Les femmes qui quittent de bonnes heures les maisons pour se rendre au marché central de Kaolack sont majoritairement les victimes. Les tailleurs, les conducteurs de motos, les chefs d'atelier de couture ainsi que les écoliers n'échappent pas au phénomène⁴.

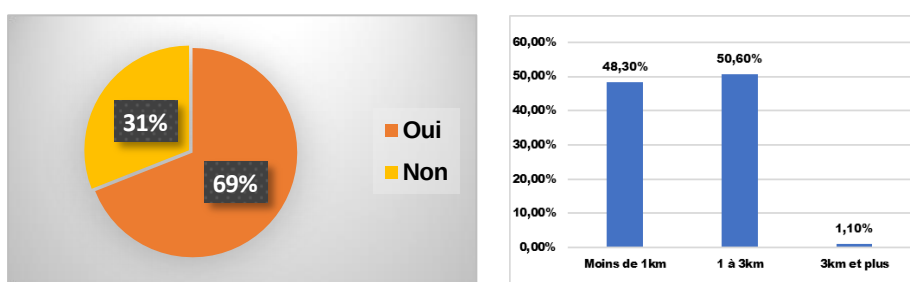
2.3.3. Accès aux structures et risques sanitaires

Une bonne partie de la population a accès à une structure sanitaire (69 %) par contre 31% qui n'y ont pas accès. Ce pourcentage correspond aux ménages éloignés des structures sanitaires.

⁴ Propos recueillis par Ndour, 2023

L'analyse de la distance pour accéder à une structure de santé (voir figures 6 et 7) montre un défaut d'accessibilité à partir d'un kilomètre de marche. Plus de la moitié des ménages effectue entre 1 et 3 kilomètres voire plus pour accéder à une structure. Comme le montrent les résultats de la figure 8 ci-après : 48,30% des ménages parcourent une distance de moins de 1 kilomètre pour accéder au poste de santé. 50,60% font entre 1 et 3 km et 1,10% sont distants de 3 km et plus de la structure la plus proche.

Figure 7 : L'accès aux structures de santé **Figure 8 : Distance par rapport au domicile**



Les risques sanitaires sont également très présents compte tenu de la conjonction des facteurs précédemment notés à savoir l'état de l'habitat et le manque d'assainissement.

L'analyse de ces données (figure 8), montre une prédominance du paludisme qui apparemment n'épargne aucune composante de la population. Cependant, les couches les plus touchées sont les enfants avec 59% et les adolescents soit 24%. Les maladies diarrhéiques et le paludisme sont bien présentés avec 31% et 49%. L'asthme est aussi évoqué par 7% des répondants.

L'infirmier chef de poste de Thioffack affirme que la récurrence de ces pathologies s'explique par l'insalubrité et le manque d'assainissement. C'est la raison pour laquelle les enfants et les adolescents sont plus vulnérables car étant tout le temps dans la rue et au contact des déchets au niveau des décharges sauvages. Par contre, chez les adultes et les personnes âgées, l'occurrence des maladies liées au cadre de vie mal sain est plus faible. Ils sont impactés à seulement 12% et 5% respectivement. Néanmoins, ils sont surtout exposés à des pathologies comme les hypertensions artérielles et les rhumatismes. (Voir la figure 9).

Figure 9 : Les différents types de maladies

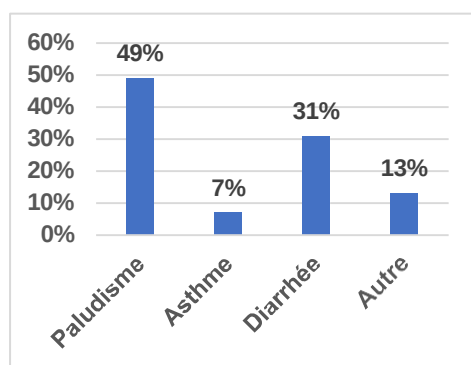
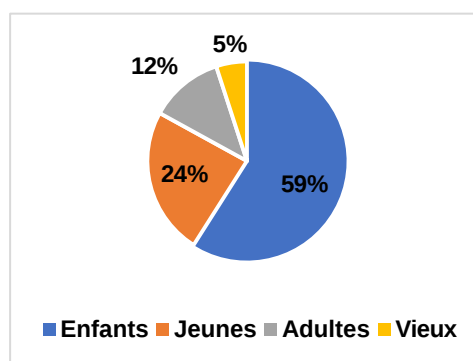


Figure 10 : La vulnérabilité par groupe d'âge



Source : Enquêtes de terrain, 2023

Discussion

La vulnérabilité aux risques environnementaux et sanitaires liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène de base s'appréhende en tant qu'un résultat de la précarité des logements en particulier et de l'habitat en général (Salem 1998 ; Obrist et al 2006). Les populations s'installent sans avoir la possibilité d'accéder aux services urbains. C'est notamment le cas dans les quartiers périphériques et spontanés très peuplés de Kaolack où le manque de services de base est une problématique très complexe liant la santé et l'environnement. Mais, en dehors de l'éloignement par rapport au centre-ville, la vulnérabilité peut être liée à la topographie, au caractère irrégulier, à l'absence d'initiatives locales de gestion. L'étude montre bien que des quartiers non loin et du centre-ville ont aussi un niveau de dégradation plus avancée. Mais si les dégradations urbaines sont généralement liées aux au dépérissement de l'activité économique et au vieillissement du bâti et des infrastructures (Authier, 1993), elles relèvent dans le contexte de Kaolack dans d'un défaut d'aménagement adéquat qui est plus marqué dans les quartiers périphériques.

Par ailleurs, l'état de santé d'une population dépend étroitement de la qualité des services en eau potable, assainissement et hygiène de base. Or, selon l'organisation mondiale de la santé (WHO-UN Habitat 2010), environ 1,1 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable et 2,4 milliards ne disposent pas de systèmes d'assainissement adéquat. Cette situation serait à l'origine de la mortalité très élevée de 2 millions de décès dus aux diarrhées et autres maladies liées au péril fécal qui affectent particulièrement les enfants de moins de 5 ans, surtout dans les pays en développement (Sy et alii 2014). Ces causes citées semblent résulter de la carence en services de base. Cette analyse montre qu'une grande partie des ménages interrogés n'ont pas accès aux réseaux d'eau potable et d'électricité et font recours à de l'eau vendue (charretiers, revendeurs sur place). Ces ménages évacuent également leurs eaux usées sur les voies publiques et déversent leurs ordures au niveau des dépôts sauvages. Avec le manque d'emprise suffisante permettant de faire passer les différents réseaux et services de base, la persistance de telles pratiques risque d'accroître les problèmes environnementaux, sanitaires et même sécuritaires déjà observés à Kaolack. On ne peut pas parler de dégradation du cadre de vie dans les périphéries de la ville sans évoquer la question de la sécurité. Les populations de ces espaces sont laissées à elles seules ; généralement victimes de vols, de viols et d'agressions. Lors des enquêtes de terrain, la préoccupation principale qui est ressortie était l'insécurité.

La question de la sécurité est un élément important dans l'analyse des conséquences de la croissance urbaine. En effet, l'extension spatiale entraîne généralement des problèmes d'insécurité pour des raisons diverses. Une corrélation est souvent faite entre la taille démographique des espaces urbains et la recrudescence des actes de délinquances. Ainsi, les fortes concentrations de population aux périphéries des villes expliquent bien l'insécurité notée dans ces zones. Le cas des villes secondaires tel que Kaolack est particulièrement préoccupant du fait de l'absence de poste de police et de gendarmerie dans ses quartiers périphériques. Ces différents maux auxquels sont confrontés les espaces périurbains font d'eux des lieux d'exclusion socio-spatiale.

La périphérie, espace délaissée, sous intégré à la ville et en manque de surveillance nécessite une meilleure prise en charge de la part des autorités publiques. Les pouvoirs publics sont interpellés pour une gouvernance plus inclusive. Par ailleurs, l'urbanisation périphérique notamment dans le

contexte des villes secondaires sénégalaises marquée par des discontinuités interstitielles n'est pas favorable à une prise en charge globale des besoins en services sociaux de base.

Les principaux résultats de cette étude et les difficultés rencontrées sur le terrain montrent à suffisance que l'urbanisation n'est pas toujours source d'opportunités et créatrice de bien-être comme souvent défendu par certains analystes du fait urbain. Elle engendre aussi des travers qui incitent à mieux penser la ville.

Conclusion

En dépit du plaidoyer des Nations-Unies à travers l'objectif onze du développement durable, le constat fait dans certaines marges de la ville de Kaolack est alarmant : dépôts d'ordure clandestins, eaux usées nauséabondes qui ternissent l'image des habitations. Également, la faible présence d'espaces verts, de places publiques ou d'aires de jeux aménagés n'est pas favorables à l'épanouissement des populations des quartiers périurbains Kaolackois.

À la lumière de ce diagnostic, il ressort que cette situation n'est pas sans conséquences. La recrudescence des maladies qui touchent généralement les enfants et les femmes enceintes, l'impraticabilité des routes secondaires, l'insécurité sont entre autres les caractéristiques de la dégradation du cadre de vie dans ces espaces et leur exclusion de tout ce qu'offre la ville en termes de bien-être et d'aménités. « *Il existe des villes dans la ville* » disait Salem (1998). Cette agglomération urbaine Kaolackoise, dont la plupart des quartiers périphériques ne bénéficient pas pleinement des politiques urbaines de remédiation sont en proie à des difficultés pouvant déboucher sur des troubles socio-politiques.

Références bibliographiques

Authier, Jean-Yves. « Chapitre II. Un quartier particulièrement dégradé ». *La Vie des lieux*, Presses universitaires de Lyon, 1993, <https://doi.org/10.4000/books.pul.9101>, pp 34-44.

Badiane, Etienne. 2004. *Développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de Kaolack au Sénégal*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Toulouse le Mirail- Toulouse II, 397 pages.

Diop, Amadou. 1990. Population et villes au Sénégal, la croissance démographique et Développement-INED/Codesria (SN) 15, no.2, pp. 33-44.

Diouf, Ibrahima. 1988. *Kaolack : De l'arachide aux activités informelles, thèse de Géographie et Aménagement du Territoire*, Paris IV Sorbonne, 333 pages.

Ndour, Cheikh. 2021. *Croissance urbaine et dégradation du cadre de vie dans les quartiers périphériques de la ville de Kaolack*, Mémoire de Master. Département de Géographie/ FLSH/UCAD. 108 pages.

Sakho, Papa et alii. 2015. Environnement et santé dans les périphéries urbaines : le cas du quartier des Abattoirs Ndangane de Kaolack (Kaolack), Communication, Conférence Scientifique Internationale sur Health and Environmental Research Challenges in Urban Poor Settlements, Abidjan (Côte d'Ivoire) 3-4 septembre 2007, 11 pages ([PDF](#)) [Environnement et santé dans les périphéries urbaines : le cas du quartier des Abattoirs Ndangane de Kaolack \(Sénégal\)](#).

Salem, Gerard. 1998. *La santé dans la ville : Géographie d'un petit espace dense*, Pikine (Sénégal), Paris, Editions Harmattan et ORSTOM, 360 pages.

Sénécal, Gilles et alii. 2005. Forme urbaine, qualité de vie, environnements naturels et construits. Eléments de réflexion et test de mesure pour la région métropolitaine de Montréal, *Cahiers de géographie du Québec*, Canada, Québec, Presses Universitaires Laval, Vol. 49, n°136, 25 pages.

Sy, Ibrahima & alii. 2014. Eau, Hygiène, assainissement et santé dans les quartiers précaires à Nouakchott (Mauritanie) : contribution à l'approche écosanté à Hay Saken, *Vertigo*, Hors-Série 19 Les approches écosystèmes de la santé dans la francophonie. 25 pages.

Rapports d'études :

ANAT, 2020. *Plan national d'aménagement et de développement territorial (PNADT)*, Horizon 2035, Document de synthèse, 52 pages.

ANSD. 2016. *Situation Economique et Sociale (SES) de la région de Kaolack*, 192 pages.

Division de la Coopération Régionale (2009), *SENEGAL : Profil urbain de Kaolack*, ONU-HABITAT, 40 pages.